

Genre du véhicule  
Machine de travail  
(véhicule spécial) \*)

Marque de fabrication

FIATALLIS

Type

FR 7

Fiche d'homologation N°

CH 5273 11

Constructeur FIATALLIS EUROPE S.p.A., Torino / Italia

Identification sur la plaquette du constructeur -

devant le N° du châssis "R7A-BT"

Plaquette constructeur à gauche, à l'avant latéralement sur la plateforme du conducteur

N° du châssis à gauche, latéralement sur le chariot avant près de l'articulation et à gauche, à l'arrière en haut sur

"8041.04" devant le No du moteur, à droite latéralement sur le bloc (le support des feux

Importateur principal ROBERT AEBI AG, 8023 Zürich

Véhicule homologué R7A-BT\*000144\*

**Châssis**

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4

Direction hydrostatique, assistance hydraulique; articulée

Transmission boîte mécanique sous charge + convertisseur de couple

Nombre de vitesses 3 Entraînement toutes roues

Frein de service hydraulique, 2 circuits, à disques,

sur toutes les roues,

avec assistance hydraulique

Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne,

sur l'arbre de la boîte c.v.

Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier avec secteur

Ralentisseur -

Contrôle 2 circuits par contrôle du niveau; lampe-témoin séparée

Carrosserie pelle chargeuse

Nombre de portes 1 Compteur de vitesse -

Ceintures sécurité av - ar - Retroviseurs gauche + droite

Cale 1/320x200x160 mm

Antivol -

Nombre de places t 1 av - centre - ar

Dimensions intérieur extérieur

Longueur 5700 Empattements 2350

Largeur 2130 Voies double av ar 1620 ar 1620

Hauteur 2930 Voies av - ar -

Porte à faux av 2170 Voies av - ar -

ar 1180 Voies ar -

Distance volant - vers l'avant du véhicule 3500 Braquage  $\phi$  g 8650 d 8700

**Moteur**

Marque FIAT Type 8041.I

Construction en ligne Temps 4

Carburant D Position arrière

Refroidissement eau Nombre cylindres 4

Afésage 103 Course 110

Cylindrée 3665 CV-impôt 18,66

Puissance en kW 52 DIN à  $V_{min}$  2400

Bruit à l'arrêt 74,5 dB/A à  $V_{min}$  1800

Silencieux 1 pot 370x100 mm

Insonorisation: le compartiment-moteur

Mesure des gaz Bacharach = 4,0

Déparasitage -

Poids avant arrière total

Poids à vide 3330 3700 7030

Charge utile (avec pelle 1,15 m<sup>3</sup> et 450 kg de lest AR)

Poids total

Poids garantis 5500 5500 11000

Pneus 15.5 R 25 15.5 R 25 +)

Ply / bar - / 2,5 - / 2,5

Charge 6400 6400

pour V max 50 50

Jantes 12.00 x 25 acier

mécanique automatique

Gar poids remorquable avec/sans frein

Garantie poids de l'ensemble

Poids remorquable testé

Charge garantie sur le toit

Vitesse maximale selon le constructeur 33 km/h

testée 33 km/h à  $V_{min}$  2600 au moteur prise de force

Equipement	§) _____	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E) sur la protection des dents
Feux rouges	R	(E)
Feux stop	Sl	(E)
Ciçnoteurs	av _____	ar _____
Catadioptrcs	av _____	ar _____
Feux de gabarit	av A	(E) (facultatifs) ar R (E)
Feux arrière de brouillard	_____	
Feux complémentaires	2/ lampes de travail avec lampe-témoin	
Eclairage plaque	2/ réparé au centre	
Essuie-glace	1/ balai	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	KLAXON CH 5 0701 04 ou d'autres modèles homologues	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	F I A T A L L I S F R 7	
Homologation	_____	
N°	CH 5273 11	
Carrosserie	pelle chargeuse	
Places	total 1	avant _____
Poids à vide	7030	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 18,66
Poids total	7030	Cylindrée 3665

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

\* Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3500 mm.

+ Variante de pneus : 14.9 R 24 3980 (2,3) Vmax 50 km/h.

§) Equipement : la hauteur des feux de croisement est admise pour raisons techniques; les pare-boue avant doivent recouvrir un secteur de 30° en haut vers l'avant.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 118 - vitesse maximale 35 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);
- 137 - signalisation jaune-noir: sur la protection de la pelle;
- 138 - protection : sur les dents de la pelle;
- 141 - assurer : le levier de commande de la pelle; la pelle en position de circulation; marquage rouge sur le bras de levage de droite;
- 160 - montage : les feux prescrits, les prolongements des pare-boue avant.

• Lieu et date de l'homologation Regensdorf, 30.08.83  
Sta/PR

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation